

Tarifs Assises de Pathologie Touquet-Paris-Plage

FORFAIT 1 JOUR - 11 OU 12/06/2026	TARIF (TTC)
Interne & Docteur Junior adhérent 2026 à l'AIP-DF avant le 15/04/2026	20,00€ <i>Participation aux frais de bouche</i>
Interne & Docteur Junior adhérent 2026 à l'AIP-DF après le 15/04/2026	90,00€
Interne & Docteur Junior non-adhérent 2026 à l'AIP-DF	140,00€
Médecin & Assistant Hospitalier adhérent 2026 à l'AIP-DF	260,00€
Médecin & Assistant Hospitalier non-adhérent 2026 à l'AIP-DF	380,00€
Non médecin (secrétaire, technicien)	200,00€
Orateur/modérateur en plénière, Responsable de club & Interne sélectionné à la Session AFIAP	Gratuit <i>Attention : inscription obligatoire sur le site</i>
Autres (sous condition)	400,00€ <i>Attention : demande auprès de contact@assises-de-pathologie.fr</i>

FORFAIT 2 JOURS - 11 ET 12/06/2026	TARIF (TTC)
Interne & Docteur Junior adhérent 2026 à l'AIP-DF avant le 15/04/2026	40,00€ <i>Participation aux frais de bouche</i>
Interne & Docteur Junior adhérent 2026 à l'AIP-DF après le 15/04/2026	160,00€
Interne & Docteur Junior non-adhérent 2026 à l'AIP-DF	180,00€
Médecin & Assistant Hospitalier adhérent 2026 à l'AIP-DF	340,00€
Médecin & Assistant Hospitalier non-adhérent 2026 à l'AIP-DF	460,00€
Non médecin (secrétaire, technicien)	290,00€
Orateur/modérateur en plénière, Responsable de club & Interne sélectionné à la Session AFIAP	Gratuit <i>Attention : inscription obligatoire sur le site</i>
Autres (sous condition)	500,00€ <i>Attention : demande auprès de contact@assises-de-pathologie.fr</i>

Soirée cocktail dînatoire - jeudi 11/06/2026 de 19 ^h à 00 ^h 30 (en option lors de votre inscription - accompagnants bienvenus)	TARIF (TTC)
Interne & Docteur Junior	60,00€
Congressiste & Accompagnant	80,00€

Visite du Touquet-Paris-Plage - samedi 13/06/2026 matin (en option lors de votre inscription - accompagnants bienvenus)	TARIF (TTC)
Visite guidée du Touquet-Paris-Plage de 9 ^h 30 à 11 ^h	14,00€

À noter

- Pour toute question relative aux inscriptions, veuillez contacter le service des inscriptions par e-mail à l'adresse suivante : contact@assises-de-pathologie.fr. Nous vous répondrons dans les meilleurs délais.
- Veuillez noter que si le Congrès présentiel venait à être annulé sur décision gouvernementale, votre inscription serait intégralement remboursée, conformément aux conditions générales de vente.
- Toute annulation d'inscription doit être notifiée par écrit à contact@assises-de-pathologie.fr en mentionnant le nom du congrès : Assises de Pathologie 2026.
- En cas d'annulation notifiée jusqu'à 90 jours avant le début du congrès : remboursement des frais d'inscription avec une retenue de 50€ pour frais de dossier.
- En cas d'annulation notifiée entre 90 jours et 60 jours avant le congrès : remboursement de 50% des frais d'inscription.
- En cas d'annulation notifiée 60 jours avant le congrès : pas de remboursement.
- Toute démarche commerciale individuelle ou pour une société (mise à disposition de brochure commerciale, démarchage des participants, promotion...) est strictement et uniquement réservée aux exposants ayant un stand sur le site.
- Toute activité commerciale par un non exposant entraîne l'exclusion immédiate du participant des Assises en cours sans remboursement des frais d'inscription.
- Le tarif adhérent s'applique si vous êtes à jour de votre cotisation AIP à la date de votre inscription.

Tarifs de l'adhésion à l'AIP

Information concernant l'adhésion

Cette année, les adhérents à l'AIP bénéficient d'un tarif préférentiel ! Si vous souhaitez devenir adhérent, rdv sur la page du site de l'AIP : www.aip-df.com/adhesion

L'inscription à l'AIP pour un médecin est de 120 euros et pour un interne de 60 euros, rentabilisée dès le congrès et ouvrant à des tarifs préférentiels aux formations AIP.

	MÉDECINS	INTERNES
France + TOM + DOM	120.00€ TTC	60.00€ TTC
Europe	133.00€ TTC	73,00€ TTC
Autres pays	136.00€ TTC	76,00€ TTC



SCANNEZ LE QR CODE
OU RENDEZ-VOUS SUR CE LIEN
POUR VOUS INSCRIRE À L'AIP

www.aip-df.com/adhesion